

Monsieur Daniel QUERO
Président
Monsieur Pierre CHASSERAY
Délégué général
« 40 millions d'automobilistes »
118, boulevard Haussmann
75008 Paris

Paris, le

04 AVR. 2017

Messieurs,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier.

La question des transports et de la défense des usagers est primordiale. Elle concerne à la fois la sécurité et l'accompagnement en vue de la transition écologique et énergétique que je désire.

À ce titre, j'ai pris un intérêt tout particulier à répondre à vos questions afin de vous préciser mes convictions et mes propositions quant au secteur routier.

Je vous invite donc à prendre connaissance de mes réponses.

En espérant vous avoir convaincu, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Benoît HAMON

pour Benoît Hamon,
la Permanence présidentielle



Fatima YADANI



Alexis BACHELAY

Êtes-vous prêt à déclarer la « fin de la guerre contre les automobilistes » ?

Je n'ai jamais déclaré la guerre contre les automobilistes. Il faut au contraire soutenir et aider les usagers car les transports et les déplacements sont vecteurs d'emplois, de bien-être, d'autonomie et de socialisation.

Je pense, au contraire, qu'il faut favoriser une convergence vers des transports individuels et collectifs non-polluants et à l'empreinte écologique faible. Pour développer les nouvelles mobilités, j'offrirai des alternatives à la voiture individuelle. Je donnerai la priorité à la rénovation et au développement ferroviaire. Je rétablirai l'écotaxe et confierai sa gestion aux Régions afin de financer des projets de développement locaux.

Que comptez-vous faire concernant la fiscalité des carburants ? Comptez-vous développer le marché des biocarburants en France ? Si oui, comment ?

Je souhaite imposer une véritable fiscale verte pour accélérer la transition écologique et énergétique et favoriser une lutte efficace contre le dérèglement climatique.

Je modulerai la TVA en fonction de l'empreinte carbone des produits. Une voiture électrique ou hybride bénéficiera, par exemple, d'une réduction fiscale, comparativement à un véhicule hautement consommateur d'essence.

Enfin, je rétablirai la taxe carbone et confierai directement ses ressources aux régions afin de financer des projets de développement locaux. Je plafonnerai puis supprimerai progressivement les niches fiscales anti-environnementales.

Quel est votre position concernant le diesel ? Que répondez-vous aux 65% d'automobilistes roulant au diesel ?

Je mettrai fin à la fiscalité diesel particulière. Cette énergie polluante est responsable, d'après de nombreuses études, de la mort de 49 000 personnes par an en France. Je vise la fin du diesel pour 2025, en France.

Néanmoins, pour ne pas contraindre le pouvoir d'achat des usagers, les ressources récupérées seront rendues aux ménages et aux territoires.

Y aurait-il une réelle volonté à poursuivre la dynamique des véhicules électriques ? Si oui, dans quelle mesure ?

Pour acter la fin du diesel en 2025, je mettrai en place un plan de soutien efficace pour les véhicules électriques. J'augmenterai le nombre de bornes de rechargement sur les routes et financerai la R&D sur l'autonomie des batteries pour voiture électrique.

Que pensez-vous de la multiplication des radars sur nos routes ? Seriez-vous favorable à la mise en place d'une réelle marge de tolérance sur les relevés de vitesse ? Quelle est votre position sur les radars mobiles, rejetés par l'écrasante majorité des Français ?

Il peut paraître compréhensible que beaucoup d'automobilistes soient exaspérés par les contrôles systématiques des radars mais leur efficacité a été prouvée à maintes reprises. En effet, si l'on s'en réfère seulement aux douze derniers mois, le nombre de décès sur les routes est à la baisse, de 1%.

Ensuite, comme vous le savez, la France connaît des épisodes météorologiques difficiles, et donc plus que jamais, chaque usager doit faire preuve de la plus grande vigilance, adapter sa conduite et respecter scrupuleusement le code de la route ainsi que les consignes diffusées par les autorités.

Aussi, afin de respecter la vitesse autorisée avant un radar, à partir du 1^{er} mars 2017, un nouveau panneau est progressivement déployé en dehors des agglomérations pour mieux informer les conducteurs. Ce visuel permet de répondre à la demande des usagers qui souhaitent être mieux informés de la vitesse à respecter.

Il conserve une signalétique bien connue et facilement identifiée par les conducteurs depuis la mise en place du contrôle automatisé en 2003. En revanche, les textes « pour votre sécurité, contrôles radars fréquents » ou encore « pour votre sécurité, contrôles automatiques » ont été supprimés dans un souci d'une meilleure appréhension immédiate du message, comme ont permis de le mettre en évidence des études menées avec des groupes d'usagers pour faire évoluer la signalisation des radars (Études conduites avec l'institut TNS en septembre 2016). Cette simplification permet à l'usager de porter toute son attention sur la vitesse limite autorisée intégrée pour la première fois dans la tôle en aluminium (ici de 90 km/h), placée de façon très visible en haut du panneau.

Ce nouveau panneau clair et informatif sera posé avant un radar fixe dans le cadre du renouvellement du parc existant. Les usagers de la route vont toutefois le croiser rapidement sur les zones surveillées par les radars autonomes aux abords des chantiers. À terme, cette signalétique devrait précéder tous les radars fixes du parc existant hors agglomération.

Paris a décidé d'interdire de rouler aux véhicules d'avant 1997, date réajustée chaque année, cette mesure vient pénaliser encore les gens modestes en entravant leur mobilité. Que proposez-vous pour réparer cette mesure injuste ?

Les particules fines et le diesel sont responsables de la mort de 49 000 personnes en France, chaque année. C'est un devoir de santé publique que de favoriser la transition vers une énergie non-polluante et respectable pour le bien-être et le niveau de vie de tous nos concitoyens.

La ville de Paris, par l'intermédiaire de la Maire Anne Hidalgo, a donc pris cette décision courageuse d'interdire de rouler aux véhicules d'avant 1997. Je la félicite pour cela et je souhaite l'accompagner dans cette stratégie.

Néanmoins, pour ne pas contraindre la mobilité des usagers, je propose d'améliorer les nouvelles mobilités et d'offrir des alternatives à la voiture individuelle. Le covoiturage et l'écopartage seront facilités, les infrastructures de transports en commun modernisés et rénovés, via un plan de développement important.

De plus, j'appliquerai une TVA avantageuse à tous les véhicules propres, hybrides et électriques. J'augmenterai le nombre de bornes de recharge sur les routes et soutiendrai la R&D sur l'autonomie des batteries.

Êtes-vous favorable à la suppression de l'amende et/ou du retrait de point pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h ?

D'après de nombreuses études, une baisse de 1% de la vitesse moyenne permettrait une baisse de 4% du nombre d'accidents mortels et une baisse de 2% du nombre d'accidents corporels.

Je suis donc pour une politique tolérance zéro concernant les dépassements de vitesse. Il faut poursuivre la lutte contre les accidents de la route et cela passe, bien évidemment, par des actions sur la vitesse et le contrôle des excès.

Comptez-vous moderniser la formation au permis de conduire ?

Lorsque j'ai été ministre de l'économie sociale et solidaire, j'ai fait passer une loi pour réformer les modalités de formation et d'obtention du permis de conduire. Je suis pour le progrès et je considère que ce précieux sésame, stimulant l'autonomie et l'indépendance, doit s'adapter avec son temps et avec l'évolution des technologies.

J'ai notamment acté la fin des frais de restitution de dossiers, lorsqu'un usager souhaitait changer de centre de formation. Initialement, il devait s'acquitter de frais de dossier d'une valeur de 200€. À présent, les centres d'autoécole sont ouverts à la concurrence. Cela a permis d'améliorer considérablement le pouvoir d'achat de nos concitoyens et a facilité l'obtention du permis de conduire.

Quelles solutions proposez-vous pour assurer l'entretien de notre patrimoine routier, garant de la sécurité des usagers ?

L'entretien et l'amélioration du réseau routier sont aussi une de mes priorités. Pour ce faire, il semble important de faire du Conseil national de la sécurité routière un véritable parlement de la sécurité routière qui sera une instance clef pour cette dernière.

Que pensez-vous de la volonté de certaines villes de fermer, comme à Paris, une voie de circulation régionale, les voies sur berge, sans concertation et sans offrir une solution alternative aux usagers ?

Je suis pour l'expérimentation. Il faut savoir vivre avec son temps et faire face aux évolutions sociales et sociétales. Pour être le mieux à même de comprendre les changements et les modifications structurelles et d'y apporter des solutions alternatives et novatrices, il faut savoir prendre des risques et tester.

La ville de Paris a, par exemple, mis en place une phase d'expérimentation de la fermeture des voies sur berge, afin de vérifier si, oui ou non, cela aura des conséquences sur la réduction de la pollution et sur l'insécurité routière. Il faut passer par là pour faire avancer les choses et tendre vers un futur désirable, positif pour tous.

De même qu'à l'été 2015, le ministre de l'intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve, a lancé une expérimentation de réduction de la vitesse à 80km/h sur trois segments de routes nationales et départementales. L'initiative étant toujours à l'état d'expérimentation, nous attendrons les conclusions de l'enquête pour prendre une décision sur ce sujet.

Sur ce point, les premiers résultats font état d'une baisse significative du nombre de morts sur la route. En Suède, par exemple, la vitesse sur les routes nationales et départementales n'a pas été réduite de 90 à 80 km/h mais de 90 à 70km/h pour un résultat assez spectaculaire : le pays du Nord de l'Europe enregistre 28 morts par million d'habitants contre 64 pour la France, en 2015.

Il faut faire avancer les choses et faire de la France le pays du progrès et de l'innovation.